



---

# COMITE SYNDICAL

EPAGE Doubs Dessoubre

---

31 mai 2022

## Approbation du PV de la séance précédente

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 22 mars 2022.

## Désignation du secrétaire de séance

Il est demandé à l'Assemblée de désigner le secrétaire de séance.

# SOMMAIRE

- 01 COMMUNICATION : RETOUR DU STAGE DE 6 MOIS DE LÉA FRESSE ET BESOINS FUTURS**
- 02 PRÉSENTATION DU RÉSULTAT DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT RÉALISÉ PAR LE SYDED**
- 03 RÉSULTATS CAO DU 03 MAI 2022 POUR 2 MARCHÉS**
- 04 NATURA 2000 : DIFFICULTÉ DE FINANCEMENT DES INTERVENTIONS DE L'ONF LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE**
- 05 RETOUR DU COPIL DE LANCEMENT DE LA DÉMARCHE PROTECTION DES RESSOURCES KARSTIQUES MAJEURES DU PÉRIMÈTRE EPAGE**
- 06 PRÉSENTATION DES SIMULATIONS PAYSAGÈRES ÉCHANCRURE ET EFFACEMENT COMPLET DU BARRAGE DES PIPES À BAUME-LES-DAMES**
- 07 POINT D'AVANCEMENT DE LA PRÉPARATION DES TRAVAUX PROGRAMMÉS À L'ÉTÉ 2022**
- 08 POINTS D'INFORMATION DE DIVERSES ÉCHÉANCES À VENIR**

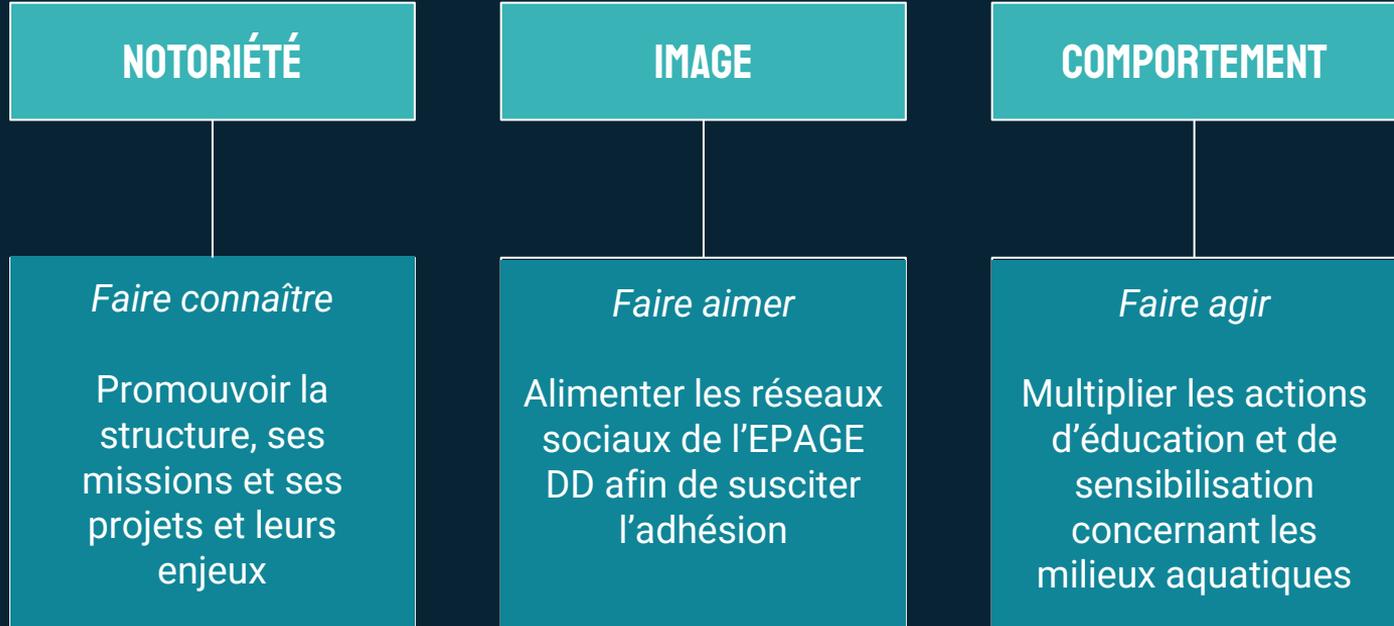
**01**

**RETOUR DU STAGE DE LÉA FRESSE  
& BESOINS EN COMMUNICATION**



**Connaître les objectifs** poursuivis par une organisation pour lui permettre de les atteindre en mettant en place des tactiques. Ces tactiques sont regroupées autour d'un plan de communication.

Un **plan de communication** est la traduction pratique ou matérielle de la stratégie.





## Les outils imprimés

### LETTRE D'ACTUALITÉ

- ✓ 1 fois / an
- ✓ Juin
- ✓ Numérique

### RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

- ✓ 1 fois / an
- ✓ Décembre
- ✓ Numérique & Impression

### PLAQUETTES PRINT

- ✓ RKM
- ✓ LIMITOX
- ✓ Natura 2000



EPAGE Doubs Dessoubre

Publié par Léa Fresse · 4 mai, 17:30 ·

## ZONES HUMIDES

📌 Au cours du siècle dernier, plus de la moitié des zones humides a été détruite sur le territoire national. Aujourd'hui, ces milieux sont encore menacés en raison de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture, des pollutions et du changement climatique.

🌿 La préservation, la gestion et la restauration de ces zones humides représentent donc des enjeux environnementaux, paysagers, économiques et sociaux importants.

🔴 L'EPAGE Doubs Dessoubre lance l'élaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) sur son périmètre, en collaboration avec le pôle Milieux Humides du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et en concertation avec les acteurs et gestionnaires locaux (CEN, Fédération des chasseurs du Doubs, Chambre d'agriculture, collectivités locales, etc).

👤 Le comité de pilotage du démarrage de la démarche de concertation et d'élaboration du plan aura lieu mi-juin. Seront rappelés la définition et les enjeux des zones humides, ainsi que les moyens de les préserver et/ou les restaurer. Le PGSZH est une démarche partenariale, tous les acteurs qui agissent ou ont un impact sur les milieux humides seront invités à proposer des actions qui seront inscrites dans le plan de gestion. Ainsi, chacun à son échelle et selon les moyens qu'il souhaite mobiliser pourra agir en faveur des milieux humides.

👉 Le PGS sera ainsi élaboré pour une dizaine d'années concertation et prendra la forme d'un document dans lequel les grandes orientations et les actions opérationnelles seront bien définies.



👍 8

1 partage

## Les outils numériques

- Contenu institutionnel
- 1 à 2 fois / semaine
- Identification des partenaires
- Vidéos de vulgarisation
- Partage des publications des partenaires





## BESOINS COMMUNICATION

Beaucoup de choses nécessitant temps et compétences ont pu être réalisées lors du stage de Léa FRESSE : finalisation site internet, mise en place et alimentation réseaux sociaux, élaboration stratégie globale et charte graphique, création de différents supports et documents de communication, ...



Devant les besoins de se faire connaître, faire connaître les compétences et les réalisations de l'EPAGE, le contexte et les enjeux locaux, il apparait un manque de recul, de temps et de moyens pour être en mesure de penser et mettre en œuvre une communication efficace.



Quelle ambition et quels moyens ?

Quelles possibilités ? La mutualisation ? Des prestations externalisées ? Un mi-temps en régie (possibilité d'un ½ temps de septembre à décembre 2022) ?

**02**

**RÉSULTAT DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE  
DU BÂTIMENT PAR LE SYDED**



## La délibération pour l'acquisition des locaux de l'EPAGE a été prise lors du comité syndical du 22 mars 2022



Un emprunt d'un montant de 160 000 € sur 20 ans a été signé auprès du Crédit mutuel de Maïche le 31 mars, pour un montant de remboursement annuel de 8 708 € (726 €/mois), comprenant :

- L'achat de la maison : 110 000 €
- Les frais de notaire : 8 800 €
- Isolation et porte coupe-feu : 2 200 €
- Neutralisation cuve fioul : 1 380 €
- Chaudière à pellets : 30 757 €

**TOTAL : 153 137 €**

- Marge imprévus et divers : 6 863 €





Un rendu de l'audit énergétique du bâtiment par le SYDED a été réalisé en bureau du 13 mai dernier. 3 scénarios d'améliorations ont alors été présentés avec une préconisation de travaux « à minima » jusqu'au travaux les plus ambitieux.

## Scénario 1 : Amélioration technique minimale

Ce premier scénario a pour objectif de proposer des préconisations nécessaires dans l'immédiat et améliorant sensiblement les consommations énergétiques du bâtiment :

- ✓ Isolation du plancher bas sur sous-sol et sur vide-sanitaire
- ✓ Mise en place d'une ventilation mécanique à détection de CO2
- ✓ Mise en place d'une chaudière à granulés
- ✓ Mise en place de vannes thermostatiques performantes
- ✓ Isolation des murs par l'extérieur

## Scénario 2 : Amélioration lourde du bâti et des systèmes – Scénario BBC Rénovation

Ce scénario propose une amélioration plus engagée du précédent programme, en ajoutant à celui-ci des améliorations importantes sur le bâti et les systèmes :

- ✓ Scénario 1+
- ✓ Remplacement des menuiseries
- ✓ Isolation des murs intérieurs
- ✓ Mise en place d'un éclairage basse consommation
- ✓ Isolation du plancher haut de l'extension de la trésorerie

## Scénario 3 : Amélioration lourde du bâti et des systèmes – Scénario BBC Performance

Ce scénario propose :

- ✓ Scénario 2 +
- ✓ Champ photovoltaïque



Un rendu de l'audit énergétique du bâtiment par le SYDED a été réalisé en bureau du 13 mai dernier. 3 scénarios d'améliorations ont alors été présentés avec une préconisation de travaux « à minima » jusqu'au travaux les plus ambitieux.

Seuls les scénarios 2 et 3 permettent l'obtention du label BBC qui ouvre les droits aux aides Effilogis de la Région Bourgogne Franche-Comté et du SYDED. Ci-dessous est présentée la synthèse économique des 3 scénarios :

	Scénario 1	Scénario 2	Scenario 3
Investissement total scénario [€ HT]	164 984 €	250 371 €	259 281 €
Montant estimé des aides mobilisables (€)	0 €	103 374 €	116 547 €
Reste à charge (€)	164 984 €	146 997 €	142 734 €
Temps de retour sur investissement net - aides comprises (an)	+ 30 ans	25,4 ans	23,5 ans



## Détail des aides

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Investissement total scénario (€)</b>	<b>164 984 €</b>	<b>250 371 €</b>	<b>259 281 €</b>
<b>CEE (€)</b>	7 400 €	8 670 €	8 670 €
<b>Effilogis (€)</b>	-	64 911 €	76 824 €
<b>Effilogis Études (€)</b>	-	8 852 €	9 167 €
<b>FTE SYDED (€)</b>	-	34 770 €	34 770 €
<b>FTE SYDED chaufferie bois (€)</b>	-	3 693 €	3 693 €
<b>FTE SYDED photovoltaïque (€)</b>	-	-	1 260 €
<b>Total aides (hors CEE)</b>	<b>0 €</b>	<b>112 225 €</b>	<b>125 713 €</b>
<b>Taux aides publiques (%)</b>	0%	45%	48%



## Détail des aides

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Investissement total scénario (€)</b>	<b>164 984 €</b>	<b>250 371 €</b>	<b>259 281 €</b>
<b>CEE (€)</b>	7 400 €	8 670 €	8 670 €
<b>Effilogis (€)</b>	-	64 911 €	76 824 €
<b>Effilogis Études (€)</b>	-	8 852 €	9 167 €
<b>FTE SYDED (€)</b>	-	34 770 €	34 770 €
<b>FTE SYDED chaufferie bois (€)</b>	-	3 693 €	3 693 €
<b>FTE SYDED photovoltaïque (€)</b>	-	-	1 260 €
<b>Total aides (hors CEE)</b>	<b>0 €</b>	<b>112 225 €</b>	<b>125 713 €</b>
<b>Taux aides publiques (%)</b>	0%	45%	48%

## Postes de dépenses énergétiques et améliorations

	Initial	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Chauffage</b>	6 257 €	1 203 €	994 €	994 €
Écart [%]	-	-80,8%	-84,1%	-84,1%
<b>ECS</b>	64 €	95 €	95 €	95 €
Écart [%]	-	47,7%	47,7%	47,7%
<b>Éclairage</b>	740 €	740 €	151 €	151 €
Écart [%]	-	-	-79,6%	-79,6%
<b>Auxiliaires ventilateurs</b>	0 €	64 €	64 €	64 €
Écart [%]	-	-	-	-
<b>Auxiliaires chauffage</b>	47 €	19 €	17 €	17 €
Écart [%]	-	-59,6%	-64,5%	-64,5%
<b>Autres usages</b>	81 €	81 €	81 €	81 €
Écart [%]	-	-	-	-
<b>Revente électricité</b>	0 €	0 €	0 €	-279 €
Écart [%]	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 189 €</b>	<b>2 202 €</b>	<b>1 402 €</b>	<b>1 123 €</b>
Écart [%]	-	-69,4%	-80,5%	-84,4%

La chaudière à pellets permet une économie de 5 054 € dès son installation.

Les éclairages représentent une possible économie importante également.



## Détail des aides

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Investissement total scénario (€)	164 984 €	250 371 €	259 281 €
CEE (€)	7 400 €	8 670 €	8 670 €
Effilogis (€)	-	64 911 €	76 824 €
Effilogis Études (€)	-	8 852 €	9 167 €
FTE SYDED (€)	-	34 770 €	34 770 €
FTE SYDED chaufferie bois (€)	-	3 693 €	3 693 €
FTE SYDED photovoltaïque (€)	-	-	1 260 €
Total aides (hors CEE)	0 €	112 225 €	125 713 €
Taux aides publiques (%)	0%	45%	48%

## Postes de dépenses énergétiques et améliorations

	Initial	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Chauffage</b>	6 257 €	1 203 €	994 €	994 €
Écart [%]	-	-80,8%	-84,1%	-84,1%
ECS	64 €	95 €	95 €	95 €
Écart [%]	-	47,7%	47,7%	47,7%
<b>Éclairage</b>	740 €	740 €	151 €	151 €
Écart [%]	-	-	-79,6%	-79,6%
Auxiliaires ventilateurs	0 €	64 €	64 €	64 €
Écart [%]	-	-	-	-
Auxiliaires chauffage	47 €	19 €	17 €	17 €
Écart [%]	-	-59,6%	-64,5%	-64,5%
Autres usages	81 €	81 €	81 €	81 €
Écart [%]	-	-	-	-
Revente électricité	0 €	0 €	0 €	-279 €
Écart [%]	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 189 €</b>	<b>2 202 €</b>	<b>1 402 €</b>	<b>1 123 €</b>
Écart [%]	-	-69,4%	-80,5%	-84,4%

## Emissions de CO2 en fonction des scénarios

	Initial	Scénario 1
Total [kg/an]	15 590	523
Total [T/an]	15,59	0,52
Écart [%]	-	-97%
	Initial	Scénario 2
Total [kg/an]	15 590	288
Total [T/an]	15,59	0,29
Écart [%]	-	-98%
	Initial	Scénario 3
Total [kg/an]	15 590	288
Total [T/an]	15,59	0,29
Écart [%]	-	-98%

Les émissions de CO2 sont réduites de 97% dès le premier scénario grâce à l'installation d'une chaudière à pellets.

La chaudière à pellets permet une économie de 5 054 € dès son installation.

Les éclairages représentent une possible économie importante également.



## Synthèse financière des scénarios 2 et 3

L'investissement et le reste à charge pour la collectivité que représentent les second et troisième scénarios, ouvrant la possibilité de subventions, sont relativement conséquents en regard du prix de la maison et des travaux de changement de chaudière qui seront réalisés dans l'été pour un coût global de 149 444 €. **La différence, après subventions, représente entre 95 000 et 105 000 €.** En additionnant le montant des investissements préconisés des 2 scénarios + le prix total acquisition maison et chaudière, le coût total pour chaque scénario s'élèverait respectivement à :

Postes de dépenses	Situation actuelle	Scénario 2	Scénario 3
Achat maison + notaire	118 800 €	118 800 €	118 800 €
Isolation/porte coupe-feu & neutralisation cuve fioul	3 580 €	3 580 €	3 580 €
Chaudière à pellets	30 757 €	30 757 €	30 757 €
Travaux amélioration énergétique (- chaudière pellets)		219 614 €	228 524 €
Subventions travaux	- 3 693 €	- 112 225 €	- 125 713 €
<b>Total reste à charge</b>	<b>149 444 €</b>	<b>259 726 €</b>	<b>248 788 €</b>



## Avis du comité syndical

Quel est le positionnement des élus du comité syndical ?

Une décision se dessine-t-elle ?

Postes de dépenses	Situation actuelle	Scénario 2	Scénario 3
Achat maison + notaire	118 800 €	118 800 €	118 800 €
Isolation/porte coupe-feu & neutralisation cuve fioul	3 580 €	3 580 €	3 580 €
Chaudière à pellets	30 757 €	30 757 €	30 757 €
Travaux amélioration énergétique (- chaudière pellets)		219 614 €	228 524 €
Subventions travaux	- 3 693 €	- 112 225 €	- 125 713 €
<b>Total reste à charge</b>	<b>149 444 €</b>	<b>259 726 €</b>	<b>248 788 €</b>

# 03

**RÉSULTATS CAO DU 03 MAI  
POUR 2 MARCHÉS**



## 2 marchés ont été soumis à examen de la CAO du 03 mai dernier :

- Élaboration d'une stratégie de gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin versant du Doubs franco-suisse
- Etude pour la restauration morphologique des Ruisseaux de Sancey

### Les marchés étaient respectivement estimés et budgétés en 2022 à :

- EEE : 30 000 € TTC
- Ruisseaux de Sancey : 70 000 € TTC

### Dans les 2 cas, 3 entreprises ont répondu :

- EEE : DCI Environnement / Aquabio / Naldeo
- Ruisseaux de Sancey : CE3E / Dynamique Hydro / Artélia

Concernant le marché EEE, les montants TTC des réponses des BE sont situés entre 26 130 € (Naldeo) et 35 880 € (DCI Environnement), Aquabio présentant une offre à 35 805 €.

Concernant le marché des Ruisseaux de Sancey, les montants TTC des réponses des BE sont situés entre 107 994 € (Artelia) et 114 252 € (CE3E), Dynamic Hydro présentant une offre à 112 890 €.

L'estimation du montant de cette dernière étude a été réalisée en 2019 lors de la configuration du futur EPAGE Doubs Dessoubre, cependant un risque inondation a été identifié sur ce secteur et la forte rectification des ruisseaux nécessitera de nombreuses simulations de reméandrement et estimation de l'impact hydraulique.

# 04

**NATURA 2000 : MISE EN ŒUVRE DES  
CONTRATS D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE**



## Les agents NATURA 2000 de l'EPAGE rencontrent des difficultés à aboutir les contrats forestiers îlots de sénescences lorsque la participation des agents de l'ONF est nécessaire



Un échange récent entre les animateurs Natura de l'EPAGE et les responsables du service environnement et Foncier Agence Nord Franche-Comté (Lydie LALLEMENT) et des UT Pont-de Roide/Montbéliard (Antoine CHARLET) et Maîche (Jean-Marc BROCARD) de l'ONF, a eu lieu le 11 avril concernant les contrats îlots de sénescence récents, en cours et à venir.

### Difficultés observées :

- La marquage et le géoréférencement des arbres sénescents **non finançables** dans le cadre du contrat et nécessaire pour son établissement ne relèvent pas des missions ONF au titre du régime forestier. Or, leurs expertises et les moyens mis à disposition (humains, matériels) sont aujourd'hui indispensables pour le recensement des arbres en forêt.
- La participation de l'ONF et les financements apportés diffèrent d'un site N2000 à un autre. Certains sites disposent de fonds FEADER, d'autres financent en fonds propres des porteurs des projets (généralement les communes), et quelques uns par la participation active des structures animatrices (achat de matériels et réalisation en interne).

## Les agents NATURA 2000 de l'EPAGE rencontrent des difficultés à aboutir les contrats forestiers îlots de sénescences lorsque la participation des agents de l'ONF est nécessaire

Cette problématique a été soulevée à plusieurs reprises par les animateurs Natura 2000 de l'EPAGE aux services de l'état à des fins d'homogénéiser l'accompagnement ONF en BFC.

Pour information, l'ONF estime à environ 1 700 € HT la participation de leurs agents pour un projet d'îlot de 7ha en situation de forte pente.

Une des communes ciblées, Montjoie-le-Château, est prête à financer ces frais, créant des différences d'animation et d'accompagnement au sein d'un même site.



Un retour récent des services de la DREAL permet l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement des marquages et géoréférencement réalisés par l'ONF pour les contrats en cours de Bretonvillers (3ha), Montjoie-le-Château (7ha), et Saint-Julien-Lès-Russey (6-8ha).

## Prise d'une délibération pour la demande de subvention NATURA 2000

Il est proposé au Comité syndical du 22 mars d'approuver la demande de subvention pour le financement des marquages et géoréférencement qui seront réalisés par l'ONF dans le cadre des contrats îlots de sénescence en cours sur les communes de Bretonvillers (3ha), Montjoie-le-Château (7ha), et Saint-Julien-Lès-Russey (6-8ha) pour un montant de 6 000 € qui couvriront intégralement le montant de la prestation ONF.



## Etudes cartographiques des milieux ouverts et fermés



### Etude Milieux ouverts

- L'étude a été publiée en mars puis en avril 2022 mais s'est avérée infructueuse. Aucun soumissionnaire ne s'est manifesté.
- Il est prévu de publier à nouveau ce marché en 2022 (printemps/été) mais en vue de réaliser l'étude en 2023, avec le même montant prévisionnel de 60 000 € HT.



### Etude Milieux forestiers

- L'étude a été publiée en avril 2022 pour une réponse attendue mi-mai.
- Il est envisagée cette année uniquement l'attribution du marché estimé à 130 000 € HT pour une réalisation en 2023. Une CAO se réunira mi-juin/mi-juillet.

**05**

**RETOUR COPIL DÉMARCHE**

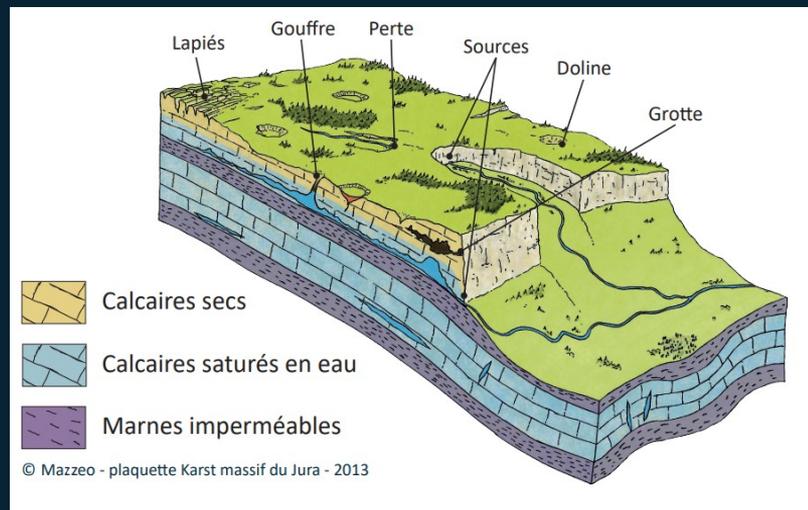
**RESSOURCES KARSTIQUES MAJEURES**



Le COPIL de lancement de la démarche protection des ressources karstiques majeures du périmètre EPAGE a eu lieu jeudi 19 mai 2022 à Sancey avec les maîtres d'ouvrages AEP (syndicats d'eau, communautés de communes, ...) et les services de l'Etat concernés (ARS, ARMC, DDT, DREAL). Plus de 25 participants étaient présents, ce qui témoigne de la prise de conscience des enjeux actuels et à venir sur la ressource en eau.

Ont été présentés à cette occasion les enjeux Ressources Karstiques Majeures du territoire et le lien avec l'AEP actuelle et future, ainsi qu'avec l'état qualitatif et quantitatif des cours d'eau :

- Grands réseaux et cavités souterraines pouvant abriter des réserves d'eau considérables, potentiellement intéressantes pour l'AEP ;
- Très sensible aux pollutions car peu de filtration et écoulements très rapides ;
- Sensible aux sécheresses, encore plus en tête de bassin, visible par de fortes baisses de débits ;
- Système complexe : Présence d'un vrai gryère souterrain, modifiant les circulations en basses ou hautes eaux, nécessitant de nombreuses études pour déterminer le BV.





# Les 7 RKM du territoire EPAGE DD (étude AERMC 2013)

## - 3 zones d'intérêt actuel

(ressources actuellement exploitées)

N°1 = Source Œil de Bœuf et Oeuches

N°4 = Plateau de Chamesey / Source de Froidefontaine

N°6 = Source de Blanchefontaine et la Forge

## - 4 zones d'intérêt futur

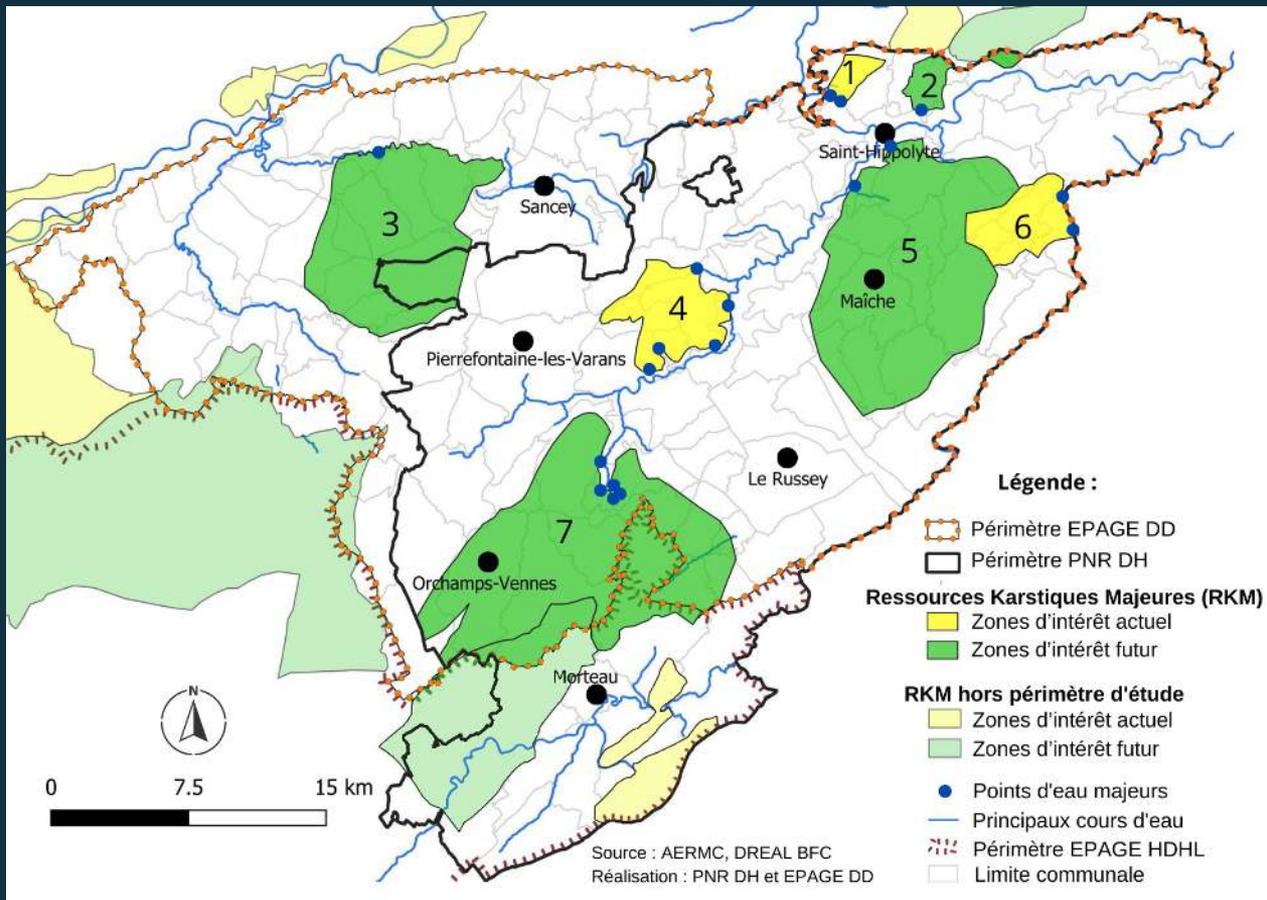
(sources et aquifères profonds non-exploités)

N°2 = Source Château de la Roche

N°3 = Source Noire et Alloz

N°5 = Source du Bief de Brand

N°7 = Sources du Dessoubre et Bief Ayroux





# Les enjeux de l'alimentation en eau potable

L'exemple de la sécheresse de 2018 : parmi les 137 communes de l'EPAGE DD, l'alimentation en eau potable a été **fortement impactée** (données ARS)

Communes en situation de :

15

Crise avec  
alimentation  
par camion  
citerne

1

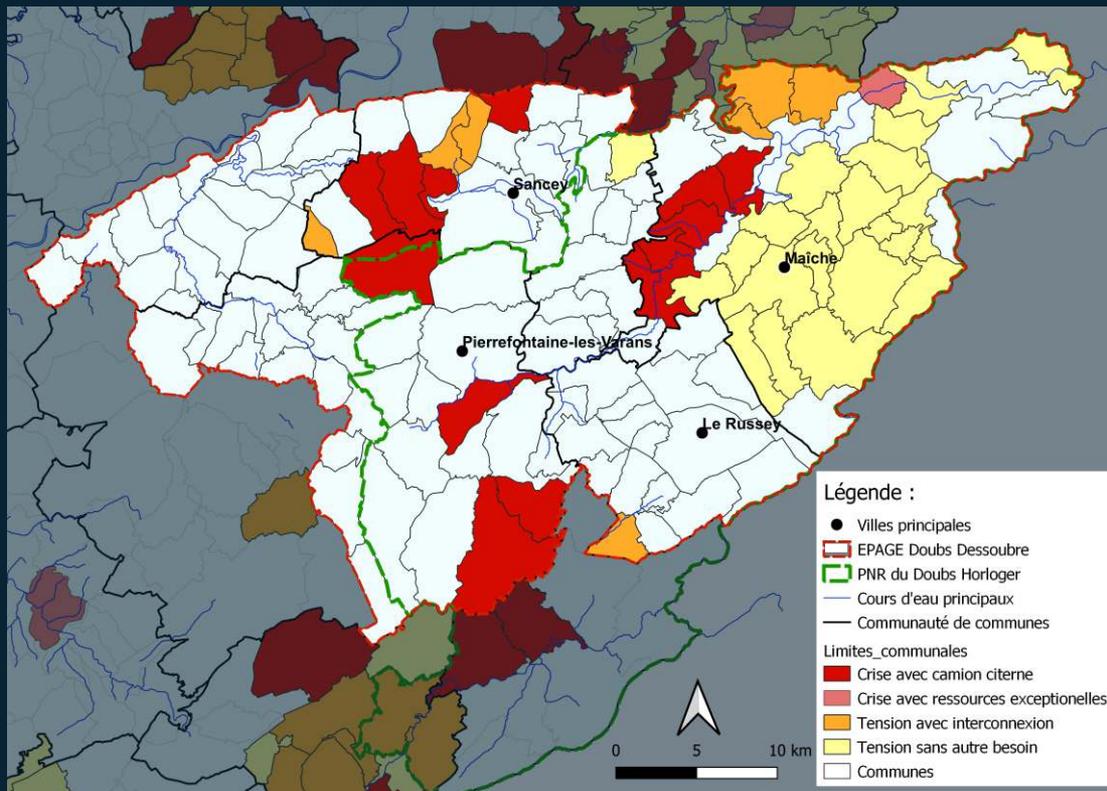
Crise avec  
approvisionnement  
par des ressources  
exceptionnelles

7

Tension avec  
alimentation par  
interconnexion

22

Tension sans  
besoins  
complémentaires



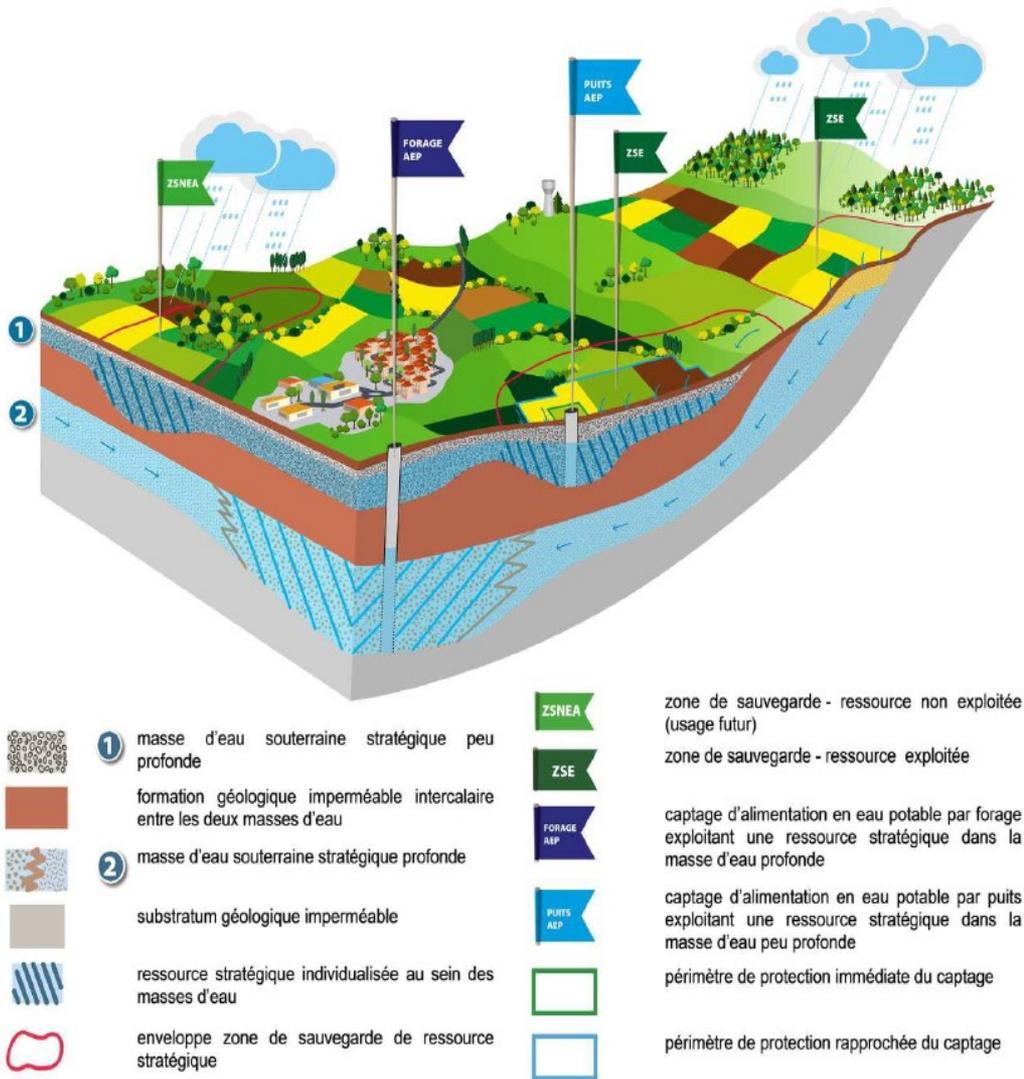


# Pourquoi les protéger ?

Face aux pressions croissantes, le SDAGE 2022-2027 demande la mise en place d'actions sur les territoires pour mieux connaître les RKM et mieux les préserver

Le but est de mieux sécuriser et diversifier l'alimentation en eau potable des territoires pour aujourd'hui et demain.

Préserver une ressource qui n'est pas encore exploitée en vue de l'utiliser dans le futur = démarche assez nouvelle



# Démarche RKM complémentaire aux PP des captages AEP

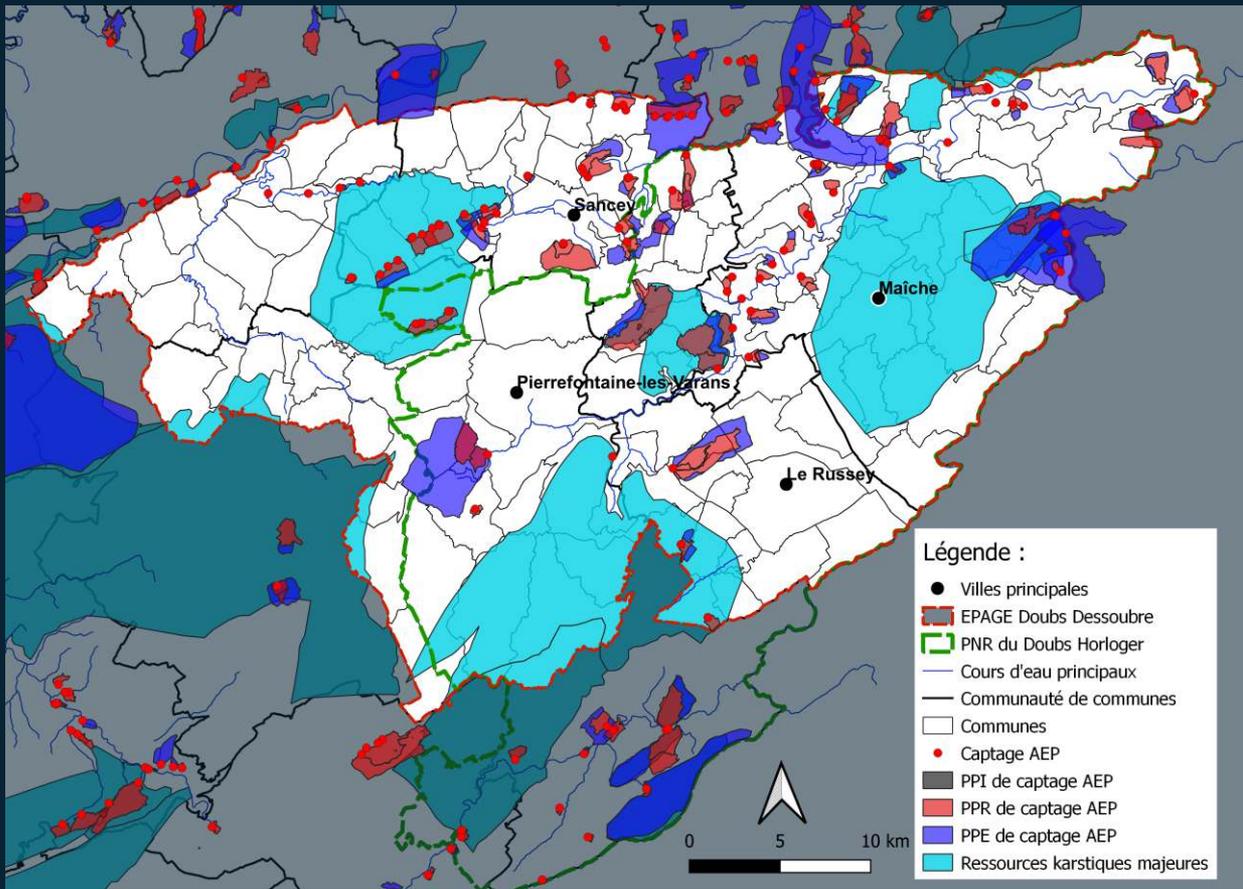


## RESSOURCES KARSTIQUES MAJEURES

Les périmètres de protection des captages en AEP sont  
- **très restreints en superficie, non adaptés pour une sauvegarde à long terme**  
- protègent surtout des pollutions accidentelles et ponctuelles

La préservation des RKM par la mise en place de **Zones de Sauvegarde (ZS)** est **complémentaire au PP de captage, plus efficace sur les pollutions diffuses**  
Ex : éviter l'implantation d'activités risquées

Les ZS sont souvent moins contraignantes qu'un PP de captage



# Conclusions et mises en évidence de l'étude RKM (AERMC 2013)



Dans un premier temps :

**besoins d'acquisition de connaissances complémentaires et spécifiques à chaque RKM**

Quelques exemples d'études à mettre en place sur les RKM du territoire EPAGE Doubs Dessoubre :

- Délimitation des zones de sauvegardes de taille plus restreintes que les RKM pour leur préservation
- Suivi du débit en continu notamment en étiage
- Analyses chimiques à actualiser et réaliser d'autres plus pointues
- ...



# Le projet ISSKA

## Projet Doubs Transfrontalier

1/25-1/50 000

Délimitation des ZS sur 3 RS karstiques concernées par le Contrat :

N°5 Source du Bief de Brand

N°6 Source de Blanchefontaine et La Forge

N°7 Sources du Dessoubre et Bief Ayroux

- Durée 18 mois
- Démarrage Mai 2022
- Livrables ZS = Avril 2023
- Financement : F (AERMC) / CH (OFEV, cantons NE, JU)

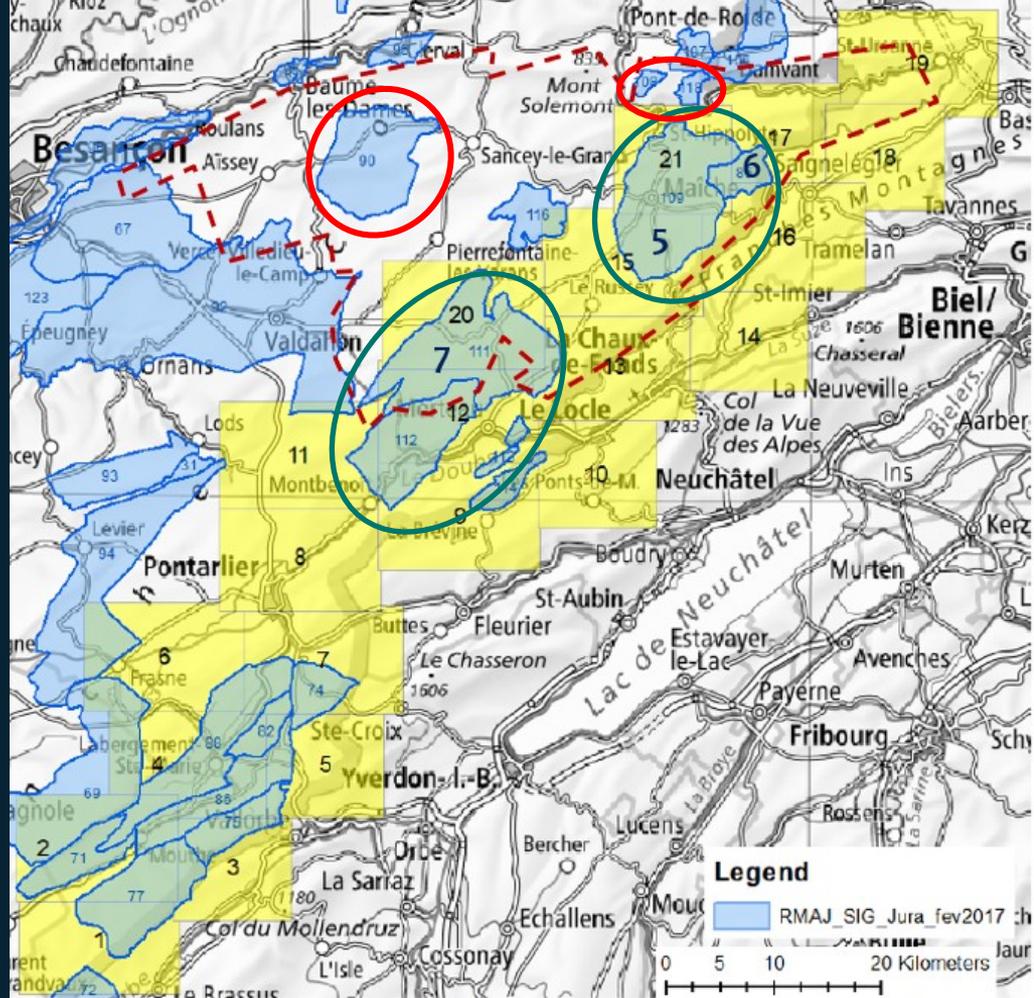


Figure 3. Localisation des 45 Ressources Stratégiques en eau souterraine identifiées par l'Agence de l'Eau RMC sur le massif du Jura (RMAJs). 13 d'entre elles sont couvertes par le découpage des modèles proposés.

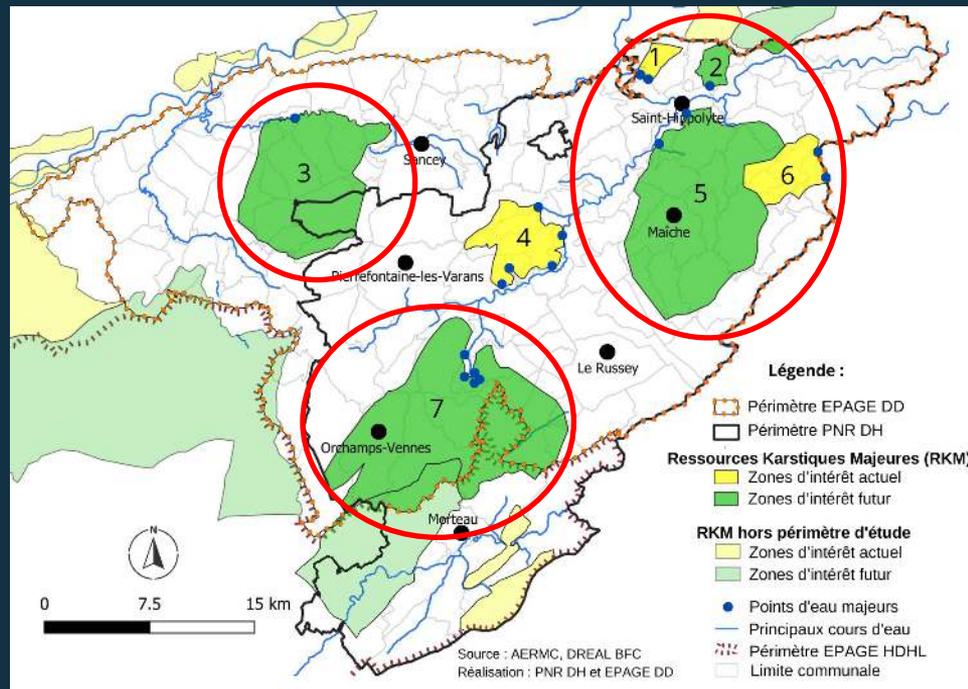


Lors de la rencontre du 19 mai, il est ressorti que tous les participants présents ont une conscience aiguë des enjeux et des défis à venir pour l'alimentation en eau potable des populations, il a également été évoqué les enjeux en lien avec l'alimentation des bétails, dans un secteur caractérisé par sa production de fromages AOP.



## PISTES D' ACTIONS

- L'EPAGE Doubs Dessoubre, en partenariat avec l'Agence de l'eau et le PNR du Doubs Horloger, est en charge de l'animation des démarches de connaissance et de protection des RKM sur son périmètre d'action.
- Les prochaines étapes de la démarche prévoient la rencontre des MO AEP par RKM : 3 réunions seront organisées à partir du second semestre 2022.
- Il a été demandé par les SIE si l'EPAGE serait en mesure de porter les études connaissance et protection des RKM.



(N°1 Source Œil de Bœuf et Œuches / N°2 Source Château de la Roche / N°5 Source du Bief de Brand / N°6 Source de Blanchefontaine et la Forge) (N°3 Source Noire et Alloz) (N°7 Sources du Dessoubre et Bief Ayroux)



# Aides agence RMC

## Ressources stratégiques

- ➔ **Objectif** : préservation de ces ressources indispensables à l'AEP : actions contribuant à l'intégration de cet enjeu dans les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire ; ainsi que les actions de réduction des pressions **dans les Zones de Sauvegarde (ZS)**
- ➔ **Jusqu'à 70%**
  - **Animation** pour émergence et mise en œuvre ;
  - **Communication** et sensibilisation ;
  - **Études et diagnostics** préalables : délimitation ZS, acquisition de connaissances complémentaires (meilleures connaissance des pressions, caractérisation et démonstration de la ressource (forage de reconnaissance, suivi qualité et quantité complémentaire ponctuel), étude économique ;
  - **Concertation** pour la définition d'un plan d'actions ;
  - **Mobilisation outils fonciers** (implantation futurs captages et préservation secteurs vulnérables) ;
  - Dans les ZS, **travaux prescrits** par les DUP des ouvrages actuellement exploités visant la réduction des pressions (hors ANC et décharge) ;
  - **Actions agricoles.**



# Aides agricoles Ressources stratégiques - AERMC

Dans le cadre **d'appel à projet**, et sur les Zones de Sauvegarde des ressources Stratégiques, Actions pérennes et efficaces s'inscrivant dans des projets de territoire  
**Taux d'aide 70%** dans la limite du respect encadrement européen, modalités du second pilier de la PAC et contribution du FEADER

- > Changement de pratiques agricoles (Conversion agriculture bio)
- > Projets de filières bas niveau d'intrants

*Evolution 2023 avec nouvelle programmation FEADER ?*

## Aides Ressources stratégiques – PNR DH

**Participation à hauteur de 10 %** des projets sur les RKM concernant le territoire du PNR DH

Dépassement des objectifs (à confirmer) de participation au delà des 16 000 € inscrit au Contrat de territoire Doubs Dessoubre (2022-2024) potentiellement possible si besoin ?

# 06

**SIMULATIONS PAYSAGÈRES BARRAGE  
DES PIPES À BAUME-LES-DAMES**



Le 20 janvier dernier a eu lieu le COPIL de rendu de l'avant projet sommaire pour l'aménagement du seuil du barrage des Pipes sur le Cusancin à Baume-les-Dames pour la continuité écologique et la restauration morphologique du cours d'eau

Lors de cette rencontre 3 scénarios de rétablissement de la continuité écologique du Cusancin ont été présentés : l'implantation d'une passe à poisson, une échancrure avec abaissement de la ligne d'eau et l'effacement complet de l'ouvrage.

Il avait été rappelé la position de l'EPAGE, à savoir **lorsqu'un effacement complet est techniquement et financièrement possible, c'est cette solution qui est retenue par le syndicat.**

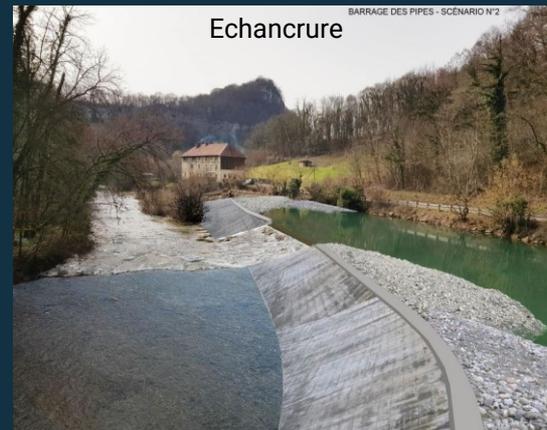
Et si tel n'est pas la solution choisie par le propriétaire, ce dernier assume le reste à charge du projet.





Le propriétaire et tenancier du droit d'eau est la commune de Baume-les-Dames.

Lors du COPIL de janvier 2022 avaient été présentées 3 planches présentant l'impact paysager des 3 scénarios d'aménagement du barrage des Pipes :



Depuis le COPIL de janvier, la commune a fait savoir qu'elle abandonnait le scénario de la passe à poisson. Des compléments paysagers ont alors été demandés pour donner à voir l'impact paysager d'une échancrure et d'un effacement complet de l'ouvrage sous différents angles et en vue globale avant une prochaine rencontre pour affiner la position de la commune et arrêter une solution technique avant de continuer l'étude par un avant-projet définitif.

Aménagements	Incidences Hydromorphologiques	Incidences Ecologiques <i>Continuité écologique</i>	Incidences Ecologiques <i>Habitats aquatiques</i>	Incidences Hydrauliques	Incidences paysagères	Complexité technique	Procédures réglementaires	Coût € HT
<b>Scénario 1: Effacement du barrage des Pipes</b>	++ - Suppression de la retenue - Diversification des écoulements - Réactivation du transit sédimentaire	++ Suppression d'un ouvrage bloquant la continuité écologique (piscicole et sédimentaire). Franchissement possible pour l'ensemble des espèces.	++ - Restauration du fonctionnement de la rivière - Restauration importante de la mosaïque d'habitat actuelle	++ - Abaissement important du niveau d'eau (2m maximum) de la rivière sur environ 570 m - Suppression du remous hydraulique - Suppression de l'alimentation du canal usinier	++ Forte modification du paysage dû à la suppression de l'ouvrage et au comblement du canal. Rendu plus naturel suite à l'aménagement	++ Complexité maîtrisée	- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau + Modification d'ouvrage autorisé + Dérogation espèce protégée	++ <b>390 000 €</b>
<b>Scénario 2: Arasement de l'ouvrage</b>	+ - Suppression de la retenue pour de faibles débits - Diversification des écoulements - Amélioration du transit sédimentaire	+ Restauration sélective de la continuité piscicole en lien avec la chute résiduelle	+ - Restauration du fonctionnement de la rivière - Restauration de la mosaïque d'habitat actuelle sur une longueur inférieure à celle engendré par l'effacement	+ - Abaissement important du niveau d'eau (1.4m maximum) de la rivière sur environ 570 m - Suppression du remous hydraulique en étiage - Suppression de l'alimentation du canal usinier	+ Forte modification paysagère du fait de la modification des écoulements à bas débits et du comblement du canal. Ecoulement plus courants en étiage.	++ Complexité maîtrisée	- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau + Modification d'ouvrage autorisé + Dérogation espèce protégée	-- <b>330 000 €</b>
<b>Scénario 3: Mise en place d'une passe à poissons</b>	0 Aucune incidence	+ Restauration de la continuité piscicole sous réserve d'entretien	0 Aucune incidence	+ - Faible diminution des niveaux d'eau - Maintien du remous et de l'alimentation du canal	- Ouvrage en génie civil et enrochement au niveau de la rive gauche de l'ouvrage.	+ Complexité élevée mais maîtrisée	+ Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau + Modification d'ouvrage autorisé + Dérogation espèce protégée	- <b>280 000 €</b>





**Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure  
et d'effacement complet sous différents angles**

Esquisses  
complémentaires  
réalisées  
par Carnet Vert  
en mai 2022





**Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure  
et d'effacement complet sous différents angles**



Esquisses complémentaires réalisées par Carnet Vert en mai 2022, en cours de corrections



Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure  
et d'effacement complet sous différents angles



Esquisses complémentaires réalisées par Carnet Vert en mai 2022, en cours de corrections



**Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure  
et d'effacement complet sous différents angles**

Esquisses supplémentaires en vue globale réalisées en interne par l'EPAGE en mai 2022





# SIMULATIONS PAYSAGES BARRAGE DES PIPES

Esquisses  
supplémentaires  
en vue globale  
réalisées en  
interne par  
l'EPAGE en mai  
2022





**Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure  
et d'effacement complet sous différents angles**

Esquisses supplémentaires en vue globale réalisées en interne par l'EPAGE en mai 2022





# SIMULATIONS PAYSAGES BARRAGE DES PIPES

Esquisses  
supplémentaires  
en vue globale  
réalisées en  
interne par  
l'EPAGE en mai  
2022





## Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure et d'effacement complet sous différents angles

Esquisses supplémentaires en vue globale réalisées en interne par l'EPAGE en mai 2022





# SIMULATIONS PAYSAGES BARRAGE DES PIPES

Esquisses  
supplémentaires  
en vue globale  
réalisées en  
interne par  
l'EPAGE en mai  
2022





## Seront présentés en réunion en juin prochain les scénarios d'échancrure et d'effacement complet sous différents angles

Esquisses supplémentaires en vue globale réalisées en interne par l'EPAGE en mai 2022





# SIMULATIONS PAYSAGES BARRAGE DES PIPES

Esquisses  
supplémentaires  
en vue globale  
réalisées en  
interne par  
l'EPAGE en mai  
2022



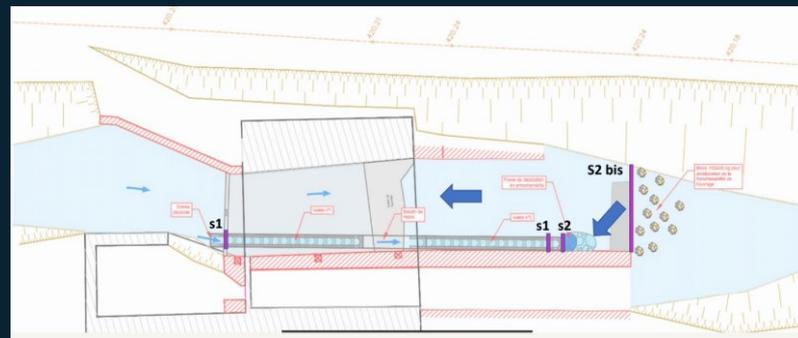
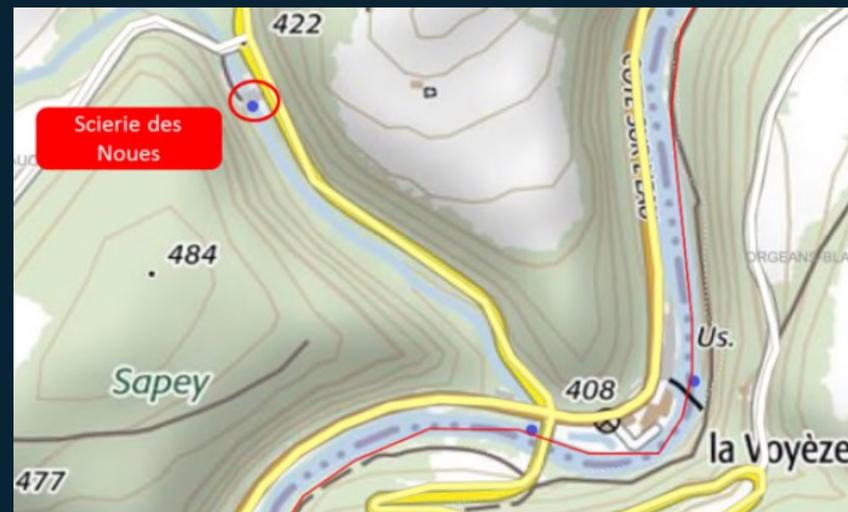
**07**

**POINT D'AVANCEMENT PRÉPARATION  
TRAVAUX PROGRAMMÉS À L'ÉTÉ 2022**



## Implantation de la passe à poissons de la scierie des Noues

- Coût des travaux réalisés par Jura Natura Services (JNS) : 101 815 € TTC, financés à 50% + 20% bonification par l'AERMC, reste à charge 30% EPAGE Doubs Dessoubre soit 30 544 €.
- Coût de la maîtrise d'œuvre réalisée par Artélia 10 320 € TTC, financés à 50% + 20 % bonification par l'AERMC, reste à charge 30% EPAGE Doubs Dessoubre soit 3 096€.
- Réunion de démarrage du chantier le mercredi 18 mai à 9h sur place. Durée du chantier estimée à 8 semaines. Début du chantier lundi 16 ou mercredi 18 mai.
- Coût du suivi de la passe à poissons : 44 517 € TTC, financés à 50% + 20% bonification par l'AERMC, + 5 000 € FP25 + 1 000 € AAPPMA, soit reste à charge 17% EPAGE Doubs Dessoubre soit 7 355 €.





## Implantation de la passe à poissons de la scierie des Noues

- La réunion d'installation du chantier de travaux d'implantation d'une passe à poissons sur le seuil de la scierie des Noues a eu lieu le 18 mai 2022 + réunions du 24 et 31 mai.
- Etaient présents le propriétaire du seuil, M. PECHIN, l'EPAGE Doubs Dessoubre, le maître d'œuvre, ARTELIA, l'entreprise de travaux, Jura Natura Services, un représentant de l'AAPPMA des 2 vallées, Michel BERNARDOT, maire de Vaclusotte.
- La visite sur site et la présentation des étapes des travaux se sont bien passés. Un constat d'huissier a été réalisé (état des murs, sous-plafond, etc).
- M. PECHIN a fait part de ses craintes que la passe à poissons ne génère du bruit, son habitation étant implantée au-dessus du seuil.





## Travaux de restauration de la continuité et de la morphologie du Dessoubre à la Voyèze

- Coût estimatif des travaux + maîtrise d'œuvre + CSPS + contrôle technique et contrôle géotechnique : 725 214€ TTC, financés à 70% par l'AERMC, reste à charge 30% EPAGE Doubs Dessoubre soit 217 564€ (potentiellement financement FEDER, en cours d'évaluation par la Région B F-C).
- DLE en cours d'instruction pour avis normalement attendu fin juin (dernière limite fin juillet).
- Recrutement de l'entreprise de travaux : fin juin-début juillet.
- Derniers échanges avec M. Bernardot sur point de pompage SDIS. Mise en place d'une piste d'accès et profondeur de 80 cm au droit de la berge gauche pour pompage.



**08**

**POINTS D'INFORMATION DE DIVERSES  
ÉCHÉANCES À VENIR**



## Points d'information de diverses échéances à venir

<b>19 mai 9h30 à Fleurey</b>	Visite des élus de Baume-les-Dames sur le site des travaux d'effacement du seuil de Fleurey annulée
<b>11 juin 9h30 à Vaclusotte</b>	Proposition de sorties de terrain à destination des élus du site Natura 2000 « Vallée du Dessoubre »
<b>15 juin 14 h à Rosureux</b>	
<b>15 juin 17h à Baume</b>	COPIL présentation simulations paysagères et suites à donner
<b>21 juin 14h à Sancey</b>	COPIL de lancement de la démarche d'élaboration du Plan de gestion stratégique des zones humides du territoire EPAGE
<b>23 juin 09h St- Hipp.</b>	CAO marché de travaux Voyèze + étude NATURA 2000 Milieux forestiers
<b>28 juin 10h à Gigot</b>	Cérémonie signature du Contrat de territoire Doubs Dessoubre et de labellisation « Rivière sauvage » de la Reverotte

# **PROCHAIN BUREAU & COMITÉ SYNDICAL**

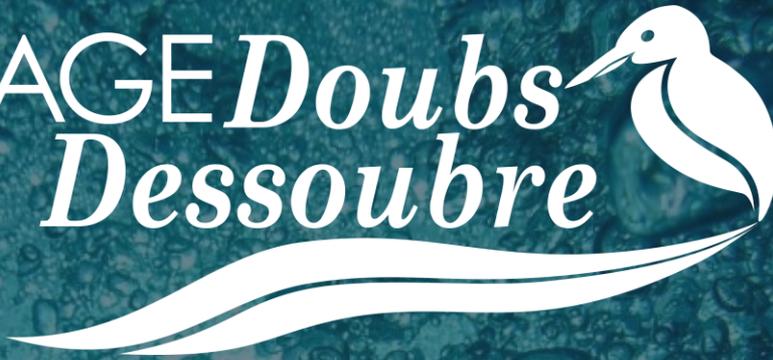


**Fixation des dates de :**

**PROCHAIN BUREAU**

**PROCHAIN COMITE SYNDICAL**

# EPAGE *Doubs* *Dessoubre*



3 rue du Clos Pascal  
25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



[contact@doubsdessoubre.fr](mailto:contact@doubsdessoubre.fr)

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubsdessoubre.fr/>

